

# La Municipalité dépense. Euphorique?

PASCAL FAUCHÈRE

**POLITIQUE** | Sierre, en excellente santé financière, va dépenser pour de grands projets. Les investissements prévus par la Ville en 2007 – quelque 28 millions de francs dont 4.4 millions pour la construction du parking de l'Europe et 4.3 millions pour la crèche communale – ont été passés au tamis de la Commission de gestion du Conseil général. L'impression générale? Bien que les groupes politiques ne se soient pas encore réunis pour préparer la séance plénière du Législatif mercredi prochain, on croit deviner un sentiment d'euphorie

du côté de la Municipalité. Une perception que Michelle Vioget-Loye, présidente de la Commission résume ainsi: «Le budget est ambitieux, la Municipalité dynamique. Tant mieux, car Sierre doit bouger. Tout est donc à faire, mais pas n'importe comment. Il faut dégager des priorités. Et ne pas accepter des projets trop imprécis.»

A l'image d'un 2e skate-parc à Noës. La Commission propose d'annuler purement et simplement le montant prévu de 100'000 francs. Cette demande, issue de jeunes du quartier, est motivée par le fait que l'actuel

parc de roller-skate des Anciens Abattoirs se situe trop loin de Noës. La Commission demande une clarification du projet et un concept plus global.

## RELATIVE PRÉCIPITATION

Autres exemples, les dépenses prévues en 2007 pour le Musée de la vigne et du vin (400'000.-) et le campus de la rue du Bourg (400'000.-). A l'exception des frais d'étude, la Commission propose de reporter le début des travaux. En cause, le manque d'information.

Symptomatique également de la relative «précipitation» municipale que croit déceler Michelle Vioget-Loye, les projets du parvis de l'Hôtel de ville (2 mio), de l'Hôtel de police (400'000.-) ainsi que du Centre sportif de Condémines (1 mio). La Commission exige que la Municipalité présente des crédits d'engagement pour ces projets «dans un souci de confiance et bonne coopération avec le Conseil général». L'Exécutif se serait engagé verbalement. Voilà quelques conditions que la Commission de gestion du Législatif sierrois fixe pour

l'acceptation du budget 2007 de la Ville de Sierre.

Un budget sur lequel le Conseil général devra, pour la première fois, se prononcer rubrique par rubrique alors que ses compétences se limitaient à accepter ou refuser le budget global auparavant.

## VERS DES JOUTES HOMÉRIQUES?

L'exercice sera certainement plus difficile. Les élus ne se priveront pas d'intervenir sur les dicastères sensibles comme les sports ou la culture. Mais leur pouvoir est limité. D'une part,

seules les dépenses non obligatoires d'un montant supérieur à 50'000 francs peuvent être modifiées. D'autre part, les postes répartis sur plusieurs bénéficiaires seront plus délicats à amender, au risque parfois de toucher à certains accords passés par la Municipalité. La volonté d'augmenter, de diminuer, voire de supprimer certains postes impliquera des conseillers généraux une analyse préalable et une argumentation solide. Va-t-on vers des joutes homériques, avec propositions et contre-propositions? A vérifier mercredi prochain.